



01 34 42 72 04



Mail : mairie@livilliers.fr

Site : <http://livilliers.fr>

Le mot du Maire.



Chères Livilloises, chers Livillois,

J'espère que vous allez tous bien ainsi que vos proches.

Je tiens à vous remercier du civisme dont vous avez fait preuve durant cette longue période de confinement.

Malgré le déconfinement mis en place, nous devons continuer à respecter les règles sanitaires indispensables pour éviter la propagation de ce terrible fléau.

Dans cette période si difficile, nous avons le privilège de résider dans un petit village rural au milieu des champs et nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui nous permettent de continuer à vivre du mieux possible : notre maraîcher, nos agriculteurs, nos commerçants de proximité Sans oublier tous les personnels soignants, les livreurs, les facteurs, les ripeurs du Smirtom, ...

Prenez bien soin de vous, de vos proches mais aussi des autres. A très bientôt...

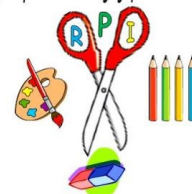
Marion Walter, Le Maire

Réouverture du RPI.

Après concertation entre les enseignants, l'inspection académique, les élus et les parents, l'école a repris de façon progressive depuis le 12 mai de la Grande Section au CM2 sur la base du volontariat : 67 enfants ont repris le chemin de l'école.

Les enseignants ont mis tout en œuvre pour assurer la sécurité des enfants dans les classes et dans les transports et nous les en remercions.

Regroupement Pédagogique Intercommunal



Génicourt-Livilliers-Hérouville

Elections municipales.

Les élections municipales du 15 mars se sont déroulées dans des conditions très particulières du fait de la présence du virus. Nous vous remercions de vous être déplacés nombreux ce qui a permis de n'organiser qu'un seul tour de scrutin au cours duquel la liste qui vous était proposée a été élue.

A ce jour nous n'avons toujours pas pu mettre en place le nouveau Conseil Municipal.

Nous espérons pouvoir nous réunir avant la fin du mois de juin.

Ramassage des encombrants et réouverture des déchèteries du SMIRTOM et de la CACP.



Pour la collecte des ordures ménagères, encombrants et le dépôt en déchetterie, la commune de Livilliers est adhérente au SMIRTOM du Vexin (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères). A ce titre, vous pouvez accéder aux déchetteries de Magny en Vexin, Marines, Vigny et Gasny.

Du fait de l'éloignement de ces déchetteries pour nombre des communes adhérentes, le SMIRTOM a passé une convention avec la CACP (Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise), qui, moyennant une cotisation annuelle, permet d'accéder à ses déchetteries. C'est pourquoi nous pouvons accéder, entre autre, à la déchetterie d'Osny.



Les déchetteries du SMIRTOM et certaines déchetteries de la CACP (Cergy les Linandes, Jouy-le-Moutier et Saint-Ouen l'Aumône) ont réouvert depuis le 27 avril et la déchetterie d'Osny à quant à elle réouvert le 04 mai dernier.

Il vous est possible d'y déposer vos déchets selon les modalités que vous pourrez retrouver sur le site de Livilliers. Attention :

- Certaines filières de recyclage n'ayant pas été réactivées, il y a des déchets qui ne sont pas encore admis,
- Des règles d'accès strictes ont été mise en place.

Renseignez vous avant de vous déplacer.

Le déconfinement a eu lieu le lundi 11 mai, malgré tout le Val d'Oise a été classé en zone rouge.

De ce fait, toutes les collectes d'encombrants en porte à porte prévues jusqu'à fin mai 2020 sont annulées.

Le prochain passage pour la commune de Livilliers est prévu le 12 octobre 2020.

Activité de la Mairie.

Depuis le début du confinement nous avons continué à assurer le quotidien.

Nous avons mis en place le télétravail pour Brigitte OUVRIER notre secrétaire et notre agent Ludovic ENKIRCHE a repris l'entretien des espaces verts.

Nous les en remercions sincèrement.

Nous vous communiquerons prochainement la date et les conditions de réouverture de la Mairie.

